

# Protection Civile 63



Postes de secours



Extracteurs



Formations



Professeur  
Alain CHAMOUX,  
Président



Aide à l'extraction



Décontamination  
NRBC



SOS Hiver

Même si les aides publiques qui nous sont accordées sont significatives, elles ne couvrent qu'une partie de nos besoins.

Nous devons faire face aux coûts du matériel de formation, du matériel d'intervention, des véhicules et de l'entretien des locaux.

***Nous avons besoin de vous et souvenez vous : ce sont les premières minutes qui comptent. Alors n'attendez pas plus pour nous aider !!!***

***Les dons à notre association sont déductibles de vos impôts ! Jusqu'à 75 % de réductions d'impôts.***



Je souhaite faire un don de ..... € pour soutenir l'action de l'Association Départementale de Protection Civile du Puy-de-Dôme

Je souhaite recevoir un reçu fiscal et je complète le questionnaire ci-après/

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Je renvoie ce formulaire accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ADPC 63. Bulletin à retourner à : ADPC 63 – 11 ter, rue des Moulins – 63170 AUBIERE

Je souhaite recevoir la revue annuelle de l'ADPC (don supérieur ou égal à 10 €).

L'ADPC 63 vous fera parvenir un reçu fiscal dans le mois suivant la réception de votre don. Ce reçu vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don, dans la limite de 479 €.

Au-delà de 479 €, la déduction fiscale est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations de ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ADPC 63.